

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ BORDEAUX 3

MAÎTRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté ministériel du 4 avril 2001 relatif aux habilitations de l'université Bordeaux 3 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle;

Vu les pièces justificatives produites par Mlle YASMINA NAKIB, née le 19 octobre 1973 à NIORT (79) en vue de son inscription à la maîtrise de sciences et techniques D'AMENAGEMENT

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes par les textes réglementaires;

la MAÎTRISE de SCIENCES ET TECHNIQUES D'AMENAGEMENT

est décernée à **Mlle YASMINA NAKIB**

au titre de l'année universitaire 2000-2001.

Le titulaire



Le Président,



F. DUTHEIL

N° BORDIII 2853451 20014156

Fait à Bordeaux, le 14 décembre 2001

Le Recteur d'Académie
Chancelier des universités



A. BOISSINOT